

Basil'échos

LE MAGAZINE MUNICIPAL DE BAISIEUX - NOVEMBRE 2024



80 ans de la libération de Baisieux



CCAS
Goûter
des aînés
p.9

CADRE DE VIE
Déploiement des Points d'Apport
Volontaire pour le verre
p.13

**Festivités
de Noël**
P.15 & 28

*Baisieux,
l'esprit Village !*



MUNICIPALITÉ

CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 12 décembre à 19h
Salle des mariages

CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE
Vendredi 17 janvier
Espace Villeret

ÉLECTION DU CMJ (p. 19)
(Candidatures avant le 10 janvier)
Samedi 25 janvier de 13h30 à 17h
Salle des mariages

CULTUREL-FESTIF



Dépôt des courriers pour le Père Noël dans la boîte aux lettres, du samedi 30 novembre au vendredi 13 décembre inclus (P. 15)

MARCHÉ DE NOËL (p. 28)
Samedi 14 et dimanche 15 décembre
Espace Villeret

LES BELLES SORTIES (p. 11)
« Le Joueur de Flûte »
Le Grand Bleu
Samedi 4 janvier à 17h
À partir de 8 ans
Espace Villeret - GRATUIT

CADRE DE VIE

COLLECTE DES SAPINS
À la fin des festivités de Noël, une collecte sera réalisée, elle aura lieu le samedi 11 janvier de 9h à 12h. Vous pourrez déposer votre sapin naturel, non floqué, devant chez vous dès le vendredi 10 janvier au soir et au plus tard le samedi 11 avant 9h ou sur le parking Sommer (à côté de la Mairie). Les sapins seront broyés et le broyat mis à disposition des habitants à partir du mardi 14 janvier.

REMISE DES PRIX DU CONCOURS DES MAISONS DÉCORÉES
Samedi 18 janvier (p. 15)

JEUNESSE

ÉLECTION DU CMJ (p. 19)
(Candidatures avant le 10 janvier)
Samedi 25 janvier de 13h30 à 17h
Salle des mariages

INSCRIPTION AUX CENTRES DE LOISIRS D'HIVER
Du 13 au 19 janvier
Via MyPérischool

CENTRES DE LOISIRS D'HIVER
Du 10 au 21 février

CCAS

CAFÉ DÉTENTE
Les jeudis à 14h : 12 décembre, 9 janvier, 13 février
Manoir d'Ogimont

GOÛTER DES ÂÎNÉS (p. 8)
Vendredi 20 décembre à partir de 14h
(Inscription avant le lundi 2 décembre !)
Espace Villeret

ATELIERS NUTRITION (p. 7)
En 6 séances en janvier & février

PARCOURS NUMÉRIQUE (p. 8)
En mars et avril

PRATIQUE



CAMION BLEU
Chaque 3^e mercredi du mois, de 9h à 13h et de 14h à 16h à l'arrière du centre socioculturel d'Ogimont
Grâce au camion bleu France services, chacun peut être accompagné dans ses démarches administratives et transfrontalières au plus près de chez lui. Des questions sur la retraite, la déclaration d'impôts, l'emploi, la santé ou même sur la carte grise ? Les agents du Département, présents à bord du Camion bleu, sont là pour vous répondre et vous accompagner, en toute confidentialité et gratuitement.

DÉCHETTERIE MOBILE
Reprise en mars

REPAIR CAFÉ
Les mercredis 11 septembre, 9 octobre, 13 novembre
Salle Van Gogh
Centre socioculturel

ASSOS

TOURNOI DE BELOTE (p. 24)
Badminton Club Baisieux
Vendredi 22 novembre
Espace Régnier



TÉLÉTHON (p. 25)
Vendredi 29 et samedi 30 novembre
Espace Villeret et Espace Régnier

CONCERT DE NOËL
École de Musique
Dimanche 1^{er} décembre à 16h
Espace Villeret

TOURNOI DE BELOTE (p. 25)
Au profit du Téléthron
Vendredi 6 décembre
Espace Villeret

LOTO
Courir et Marcher à Baisieux (p. 24)
Samedi 7 décembre
Espace Villeret

GOÛTER ET MARCHÉ DE NOËL
École Sacré Cœur
Dimanche 8 décembre
Espace Villeret

MARCHÉ DE NOËL (p. 21)
École Saint Jean-Baptiste
Vendredi 13 décembre



Édité par la Mairie avec la collaboration des associations et amicales Basiliennes
Mise en page : **Key Moon - Simon Delaporte**
Imprimé par l'**Imprimerie Monsoise**
(papiers PEFC - certification IMPRIM VERT).

Baisieux, l'esprit Village !



Chères Basiliennes, chers Basiliens, Madame, Monsieur,

La ville de Baisieux continue de se distinguer. Après avoir été classée, en 2022, première des communes où il fait bon vivre dans la Métropole Européenne de Lille, une nouvelle enquête du Figaro nous place cette fois à la troisième place (sur 67) des communes où il fait bon fonder une famille près de Lille.

Ce n'est pas un hasard. Notre commune attire grâce à un cadre de vie agréable et des services municipaux de qualité. Depuis notre arrivée, nous avons beaucoup investi dans la jeunesse et les activités périscolaires. Nos nombreuses associations sportives et culturelles participent également à faire de Baisieux un lieu idéal pour y fonder une famille.

Le 21 et 22 septembre, avec l'ASBL des « Blacks Bulls », du « Pipe Band » de la Pévèle et de l'association AHGB (que je remercie chaleureusement pour leurs contributions), nous avons reconstitué le 80^e anniversaire de la libération de Baisieux et commémoré le souvenir du capitaine des douanes Desson, héros de la résistance et de Louis Deffontaine, originaire de Baisieux, fusillé lors du massacre d'Ascq. Je remercie les enfants des écoles, la philharmonie, les chœurs de la plaine, les élus et les bénévoles pour leur engagement et la réussite de cet événement.

Je tiens également à remercier Bénédicte, Christine, les membres du CCAS et tous les bénévoles pour la réussite du repas d'automne et son désormais fameux spectacle « Cabaret », un moment convivial qui restera dans les mémoires... Le voyage des aînés à la Cité de la Dentelle de Calais, a quant à lui fait « carton plein », montrant l'enthousiasme croissant pour ces sorties organisées par le CCAS. Parmi les autres événements notables, je citerai le Forum des associations et la Course du Chicon, où les 1200 participants ont concouru dans d'excellentes conditions, grâce à la participation des élus et des nombreux bénévoles.

À noter également le « Forum des Pros », une excellente initiative du conseil de quartier Centre qui a permis aux entreprises, professionnels, commerçants, artisans, d'aller à la rencontre des Basiliens. Dans le domaine sportif, la commune et l'Espace Suzanne Regnier ont à nouveau été mis à l'honneur avec le Championnat de France de Badminton vétérans, en novembre.

Sur un tout autre sujet, Monsieur Francis Delrue a demandé un contrôle de légalité concernant notre marché de restauration passé en 2023. Ce contrôle a révélé que nous n'avions pas publié le marché au Journal Officiel de l'Union Européenne, nous obligeant à le relancer. Au final, aucune entreprise européenne n'ayant répondu au nouvel appel d'offres, cela n'a rien changé au marché. Cependant, je note que l'opposition a évoqué une prétendue vérification de la procédure de marché du CCAS pour les repas des seniors, ce qui est faux, s'agissant d'une seule et même procédure dans le cadre d'un groupement de commande. Quant à la perte de 120 000 €, mentionnée dans un tract, cela est infondé et constitue une allégation mensongère.

Il est important de rappeler que la remise en concurrence d'un marché comporte un risque d'augmentation des prix. Nous sommes tenus de respecter le code de la commande publique, ce que ne faisait pas la précédente municipalité, qui avait choisi un prestataire sans mise en concurrence et facturait ainsi un repas à un prix supérieur au coût réel, entraînant des inégalités entre les habitants, certains payant le prix exact du repas, d'autres le payant plus cher. De telles méthodes sont contraires à nos valeurs et notre volonté de respect et d'équité, qui est et restera notre ligne de conduite.

Avant de terminer cet éditorial, il me faut porter à votre connaissance que compte tenu des propos tenus dans un tract d'UPB, distribué aux habitants de Baisieux en septembre dernier, mettant en cause mon honnêteté et mon intégrité, après avoir pris conseil auprès d'un avocat, j'ai décidé d'engager une action en diffamation devant le Tribunal correctionnel de Lille. Si la fonction d'élu comporte légitimement le risque d'être critiqué, il n'est pas acceptable que des accusations graves puissent être portées sans mesure ni fondement. C'est la raison pour laquelle j'ai pris la décision de porter cette affaire en justice.

L'année 2024 se termine bientôt, avec le traditionnel Téléthon et le marché de Noël qui se tiendra cette année salle Villeret.

Entre temps, au nom du Conseil Municipal et du CCAS, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

Très cordialement,

Philippe Limousin
Maire de Baisieux
Conseiller communautaire

“Le Coin des délibés”



AFFICHAGE LÉGAL
L'information à portée de clic

Arrêtés permanents,
arrêtés temporaires,
délibérations du
conseil municipal...



Retrouvez les délibérations prises en Conseil municipal via le système d'affichage légal public (site internet) ainsi que les vidéos des conseils municipaux sur la chaîne Youtube Mairie de Baisieux. Nous rappelons que les conseils municipaux sont ouverts au public. L'ordre du jour est consultable en ligne, quelques jours avant le conseil.

Liste des points à l'ordre du jour du Conseil municipal du 10 octobre 2024 www.mairie-baisieux.fr/CM101024

Démission de deux conseillers municipaux : E. Huon et J. Thorez

Institutions et vie politique

- Adoption du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 20 juin 2024 **Unanimité**
- Modification du fonctionnement du Conseil Municipal des Jeunes **5 abstentions (M. Delrue Francis, M. Dewailly Bruno, M^{me} Dufour Isabelle, M^{me} Leclercq Marie-Andrée, M^{me} Biskup Marie-Paule)**

Libertés publiques et pouvoirs de police

- Avis du conseil municipal sur les ouvertures dominicales des commerces de détail 2025 **Unanimité**

Intercommunalité

- Signature d'une convention avec la MEL pour la mise à disposition de télécommandes pour carrefours à feux sonores **Unanimité**

Urbanisme

- Ajustement du PLU3.1 - ERI/ERV Lotissement les Allées de la Cense **Unanimité**
- Ajustement du PLU3.1 - ERI/ERV Rue de Tournai – **1 abstention (M^{me} Chantraine Christine)**
- Ajustement du PLU3.1 - ERL 67 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny **5 abstentions (M. Delrue Francis, M. Dewailly Bruno, M^{me} Dufour Isabelle, M^{me} Leclercq Marie-Andrée, M^{me} Biskup Marie-Paule)**
- Ajustement du PLU3.1 - Mise en cohérence de zonage - Avenue d'Ogimont **Unanimité**
- Ajustement du PLU3.1 - Réflexion sur les outils de protection écologique **Unanimité**

- Ajustement du PLU3.1 - Réflexion sur la mise en place de linéaire commercial **Unanimité**
- Ajustement du PLU3.1 - ERI pour la desserte de la zone AUDA - Rue de Camphin - **5 abstentions (M. Devylerre Luc, M^{me} Dutilleul Laurence, M^{me} Leclercq Bénédicte, M. Paquier Michel, M^{me} Chantraine Christine)**

Enseignement

- Subvention de participation à l'achat des fournitures scolaires **Unanimité**

Fonction publique

- Création de postes non permanents - Accroissement saisonnier d'activité - Accueils périscolaires **Unanimité**
- Création de postes non permanents - Accroissement saisonnier d'activité - Accueils extrascolaires **Unanimité**
- Création de postes non permanents - Accroissement saisonnier d'activité - Espaces verts et bâtiments municipaux **Unanimité**
- Création de poste non permanent - Accroissement saisonnier d'activité - Service administratif **Unanimité**
- Création de postes non permanents - Accroissement temporaire d'activité - Accueils péri et extrascolaires **Unanimité**
- Création d'un poste permanent dans le cadre d'emploi des ATSEM - Agent territorial spécialisé des écoles maternelles **Unanimité**

Finances locales

- Subvention exceptionnelle au badminton club **Unanimité**
- Admissions en non-valeur **Unanimité**

- Fixation du seuil d'admission en non-valeur et délégation au Maire **Unanimité**
- Décision modificative budgétaire n° 1 **5 abstentions (M. Delrue Francis, M. Dewailly Bruno, M^{me} Dufour Isabelle, M^{me} Leclercq Marie-Andrée, M^{me} Biskup Marie-Paule)**

Décisions du Maire

- Demande de subvention - Fonds de concours de la MEL alloué aux équipements - Relamping du boulodrome
- Partenariat écoresponsable avec l'association Le Triporteur à Cartouches pour la collecte des consommables d'impression

Questions orales

- Question de C. Schoemaeker : Loyer et contrat de maintenance de la gendarmerie
- Question de P. Antunes : Etude sur la centralité
- Question de R. Desprez : Sur les subventions accordées aux associations

Prochain conseil municipal :
Jeudi 12 décembre 2024 à 19h
Salle des mariages

Conseil municipal



<https://www.mairie-baisieux.fr/CM121224>



Accueil des nouveaux habitants

Le dimanche 13 octobre s'est déroulée la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants, Espace Villeret. Une quinzaine de familles a répondu présent pour cette manifestation.

La finalité de ce moment est de faire connaissance entre Élus et Basiliens, mais également entre Basiliens de différents quartiers. Chaque famille est repartie avec des petits présents qui leur permettront de connaître encore mieux leur nouvelle ville.

Maisons fleuries

La cérémonie de remise des prix du concours des maisons fleuries s'est déroulée le dimanche 13 octobre Espace Villeret.

Au total, les 30 participants et 10 coups de cœur du jury, non-inscrits au concours, étaient invités pour recevoir les 1^{er}, 2^e et 3^e prix puis les prix d'excellence, les félicitations ou les encouragements sous forme de bons d'achat à utiliser pour des articles liés au jardinage dans les commerces de la commune.

Félicitations à tous pour leur contribution au fleurissement de la commune et rendez-vous l'année prochaine !

1 ^{er} prix	Marina	MAZZEGA	Rue de Lille
2 ^e prix	Rose	DESMADRILLE	Allée des Calèches
3 ^e prix	Elisabeth	LEPERS	Rue Lamartine





Baisieux célèbre les 80 ans de sa libération avec un week-end festif et émouvant

Les 21 et 22 septembre 2024, Baisieux a commémoré les 80 ans de sa libération à travers un programme riche en événements.

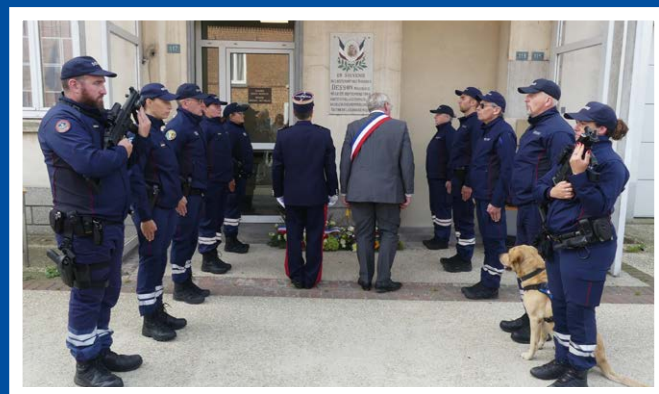
Le samedi, les festivités ont débuté avec une exposition de véhicules militaires organisée par l'association « the Black Bull ». Ce moment fort a captivé les visiteurs, qui ont ensuite assisté à un défilé dans les rues de la commune, accompagné par le pipe band de la Pévèle. Parallèlement, l'association Histoire et généalogie de Baisieux a présenté une exposition de photos de la seconde guerre mondiale,

soutenue par les travaux de recherche des trois écoles basiliennes.

La soirée a été animée par la philharmonie de Baisieux, suivie par le groupe Swing Birds, pour un répertoire d'époque apprécié. Le groupe Focus a pris le relais pour faire danser le public avant un spectaculaire feu d'artifice sur la thématique de la libération.

Un hommage poignant à l'histoire locale

Le dimanche a été marqué par trois cérémonies commémoratives. La première, devant l'établissement des Douanes, a rendu **hommage au Capitaine Desson**, héros de la Résistance, en présence de ses descendants. Un héros qui, assumant ses responsabilités de chef de la brigade des douanes de Baisieux, n'a pas ménagé ses efforts par ses actes de bravoure au sein de la résistance Française.



Une plaque **en mémoire de Louis Deffontaine** a également été dévoilée, rappelant que cet ancien Basilien a été exécuté lors du massacre d'Ascq la nuit du 1^{er} au 2 avril 1944.

La dernière cérémonie, à la Rotonde d'Ogimont, a été particulièrement émotive, avec des enfants des écoles interprétant la Marseillaise et le Chant des partisans, suivis d'une aubade musicale par les Chœurs de la Plaine.

Le week-end s'est achevé par un bal accordéon et flonflons, animé par Jenny et ses danseuses, qui a fait danser les participants sur des airs bien connus. Une célébration qui allie mémoire et convivialité, témoignant de l'attachement des habitants à leur histoire.



* Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de l'association Histoire et Généalogie de Baisieux.

Des centaines de photos et quelques vidéos sont disponibles sur : <https://www.mairie-baisieux.fr/1944-2024>

Merci à Frédéric Wetzel pour sa participation aux montages vidéo !



LES ATELIERS NUTRITION

DÈS 55 ANS

ADOPTÉZ LES BONS REFLEXES POUR
BIEN MANGER ET BOUGER !



RENDEZ-VOUS À BAISIEUX :
LES MARDIS 7, 14, 21, 28 JANVIER, 04 ET 11 FÉVRIER
2025
DE 10H À 12H

INSCRIPTIONS : À la Mairie au 03 20 34 09 33 ou 03 20 19 63 63



Un menu complet pour préserver durablement votre santé ! Ateliers déployés en 6 temps clés de 2 heures chacun, alliant conseils et exercices pratiques.

MODULE 1

« **L'assiette de mes envies** » : comment notre personnalité, nos habitudes ou notre mode de vie retentissent sur notre comportement alimentaire et physique au quotidien ?

MODULE 2

« **Dans mon assiette, du bon et du beau** » : connaître les repères nutritionnels et mieux les appliquer au quotidien.

MODULE 3

« **Assiette et activité, à l'unisson** » : mesurer votre propre niveau d'activité et l'adapter à vos envies.

MODULE 4

« **Plaisir et papilles** » : rester à l'écoute de votre corps et de vos émotions.

MODULE 5

« **Du panier à l'assiette** » : savoir consommer selon les saisons, maîtriser votre budget et identifier les différents types de cuisine.

MODULE 6

« **Étiquetage, hygiène, gaspillage, les bons réflexes** » : limiter le gaspillage alimentaire, décrypter les étiquettes et maîtriser certains risques pour mieux consommer.



C'était à Calais un 24 octobre

Qui n'a pas rêvé de dentelles, qu'on soit une femme ou qu'on soit un homme ? Après avoir respiré un grand bol d'air iodé sous un beau ciel bleu, rencontré un étrange dragon, dégusté un agréable repas au restaurant du **Musée de la dentelle et de la mode**, le rêve est devenu réalité. Après avoir admiré le talent de tous ces créateurs anciens et modernes, il était bien agréable de s'imaginer

dans toutes ces superbes toilettes d'un autre temps jusqu'aux années 1960. Les messieurs aussi pouvaient rêver... L'exposition temporaire a donné lieu de multiples remarques par son originalité alliant le savoir-faire artisanal d'orient et d'occident avec des matériaux non valorisés. Son créateur **Yuima Nakazato** expose ses modèles pendant quelques semaines encore.

Les personnes en perte d'autonomie peuvent facilement participer à nos sorties (bus équipé d'un élévateur PMR).

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE

Repas d'automne

Une belle journée passée en bonne compagnie le dimanche 29 septembre, Espace Villeret. Un moment toujours apprécié de tous. Cette année c'est la maison Chantry qui a régalé nos aînés et en sus d'une animation assurée par Dany Duke, musicien chanteur, toutes et tous ont pu découvrir... une surprise...

Le CCAS avait prévu, pour cette journée au menu évocateur (Cabaret), la venue d'artistes, « les amis du cabaret ». Un spectacle haut en couleur, avec quelques numéros... humoristiques. Que des éloges, des étoiles dans les yeux pour certains, pour d'autres un grand cru.

N'oublions pas, à ce programme qui a fait l'unanimité, la participation efficace et appréciée des bénévoles du CCAS et membres de la municipalité et tous ceux qui ont œuvré pour la préparation et le service.

Retrouvez les photos sur :

<https://www.mairie-baisieux.fr/repas-des-aines>



Parcours numérique sur ordinateur

places limitées à 12 personnes

Apprenez les bases numériques sur ordinateur et gagnez en autonomie dans vos démarches en ligne !

DATES

MARS
2025

8 ateliers de 2h

vendredi 07, mardi 11 mars
vendredi 14, mardi 18 mars
vendredi 21, mardi 25 mars
vendredi 28 mars, mardi 01 avril

100%
gratuit

10h-12h

📍 Salle 1 du Centre d'Ogimont – en face de la mairie – à Baisieux

Sur inscription uniquement auprès de Mme Estelle ANDRIEUX, CCAS de Baisieux au
07 48 94 95 04 ou au 03 20 19 63 63



Balade, théâtre et rires pour nos aînés !

Début octobre, le beau temps était au rendez-vous lors de la marche organisée par « Balades basiliennes ». Les participants ont pu découvrir le parcours dans Baisieux qui sera balisé prochainement. Super cette balade qui permet de mieux découvrir notre ville !

Une représentation théâtrale humoristique sur les arbres a ravi petits et grands. Tout en étant drôle, cette pièce expliquait les bienfaits des arbres dans notre environnement.

La séance de yoga du rire a, quant à elle, permis de clôturer cette semaine dans la joie et la bonne humeur.



Goûter des aînés

Philippe LIMOUSIN, Maire de Baisieux,
Les membres du CCAS, Les conseillers municipaux

Vous invitent à venir passer un moment festif,
lors du goûter de Noël qui se déroulera

le Vendredi 20 décembre à partir de 14h, Espace Villeret

Nous aurons le plaisir de vous offrir la traditionnelle coquille
et pour ceux qui peuvent y prétendre, un colis

Nous vous rappelons que pour pouvoir bénéficier de la coquille, il faut être âgé de plus de 65 ans au 31 décembre 2024 et pour le colis, il faut être âgé de 70 ans au 31 décembre 2024. Pour une bonne organisation, merci de vous inscrire le plus vite possible et avant le **lundi 2 décembre 2024**.

COUPON-RÉPONSE

Colis et/ou Coquille des aînés 2024

(À déposer ou à transmettre en MAIRIE, avant le lundi 2 décembre 2024*, au nom du CCAS)

Colis ET coquille (plus de 70 ans)

Vous même : NOM - Prénom : Date de Naissance

Conjoint ou conjointe (plus de 70 ans)

NOM - Prénom : Date de Naissance

Adresse : Tél. :

Coquille seule (plus de 65 ans)

Vous même : NOM - Prénom : Date de Naissance

Conjoint ou conjointe (plus de 65 ans)

NOM - Prénom : Date de Naissance

Adresse : Tél. :

**Pour les personnes ne pouvant pas se déplacer, une livraison à domicile
par les membres du CCAS et les conseillers est proposée le samedi 21 décembre**

Souhaitez-vous en bénéficier : OUI NON

*Tous les coupons-réponse arrivés après cette date ne pourront pas être pris en compte.

Organisation des services aux aînés

Mise en place gracieusement d'une navette

- Vous avez plus de 65 ans,
- Vous n'avez pas de moyens de locomotion et pas de famille proche pour vous aider,
- Vous souhaitez aller faire quelques courses, sur la commune de Baisieux, c'est possible les **mercredis matin** de chaque mois.

Pour bénéficier de la navette :
Appeler le CCAS au 03 20 34 09 33

Merci aux partenaires ayant financé le véhicule de permettre ce service.



Tournée de portage des repas

La tournée a été réorganisée, afin de libérer le créneau du mercredi matin pour les conduites vers les commerces des personnes bénéficiant de la navette avec le véhicule électrique communal.

La livraison des repas se fait maintenant comme suit :

- **Lundi** : livraison des repas du lundi
- **Mardi** : livraison des repas des mardi et mercredi
- **Jeudi** : livraison des repas des jeudi et vendredi
- **Vendredi** : livraison des repas des samedi et dimanche.

Allocation rentrée scolaire 2024-2025

Enfants concernés :

- Collégiens
- Lycéens
- Dans l'enseignement professionnel ou technique (CAP, BEP, Bac PRO...)
- En 1^{ère} année d'apprentissage

Familles concernées :

- Familles en tranche 1 (jusqu'à 6071 €) = 90 euros par enfant
- Familles en tranche 2 (entre 6072 et 12110 €) = 70 euros par enfant

Pièces à fournir avant le **30 novembre 2024 dernier délai** :

- Un certificat de scolarité pour l'année 2024-2025
- Un RIB
- Une copie de l'avis d'imposition 2024 sur revenus 2023 des deux parents
- Un justificatif de domicile de moins d'un mois en cas d'emménagement récent sur Baisieux
- Une copie du livret de famille en cas de différence de nom entre le nom des enfants, celui sur le RIB, ou sur l'avis d'imposition.

Méthode de calcul :

Revenus imposables / nombre de parts.

Quotient familial	Jusqu'à 6071 €	De 6072 € à 12110 €	De 12111 € à 26897 €	De 26898 € à 72111 €	A partir de 72112 €
Montant	90 €	70 €	X	X	X

Tout dossier incomplet au 30 novembre 2024 ne pourra être étudié par le service comptable du CCAS.



Que d'innovations à la bibliothèque de Baisieux !

Le 12 octobre dernier, vous êtes venus nombreux découvrir les animations proposées par nos super bibliothécaires bénévoles à l'occasion des Nuits des bibliothèques. Merci à vous !

S'il s'agissait du 10^e anniversaire de l'évènement porté par la MEL, c'était une grande première à Baisieux et ce fut une belle réussite : Expo, Heure du conte et Atelier créatif ont ravi petits et grands.

Les visiteurs ont également eu l'opportunité de découvrir, grâce à un poste informatique installé pour l'occasion, que chaque adhérent de la bibliothèque peut accéder gratuitement à de nombreuses formations, vidéos à la demande et titres de presse (y compris La Voix du Nord, édition Villeneuve d'Ascq) via la **Médiathèque en ligne**.

Enfin, dans le cadre de notre démarche d'innovation, une « **boîte de retours** » sera bientôt mise en place aux abords de la bibliothèque, vous permettant ainsi de rendre vos ouvrages en dehors des heures d'ouverture. Pratique !

On ne le redira jamais assez, **MERCI** à tous les bénévoles de notre bibliothèque d'y consacrer autant de temps et d'enthousiasme !



SAMEDI 4 JANVIER 2025

Belles sorties Le Joueur de Flûte

Gratuit !

Joachim Latarjet - Cie Oh ! Oui...

Théâtre, Musique - Espace Villeret à 17h

Dans une ville peuplée d'habitants cupides et égoïstes où Madame le Maire elle-même ne donne pas l'exemple, les rats prolifèrent dangereusement. Un musicien solitaire accepte de les en débarrasser mais il n'obtient pas la récompense promise. Il décide alors de se venger... Joachim Latarjet transpose le conte cruel et fascinant des frères Grimm dans une ville d'aujourd'hui, temple de la surconsommation, des déchets qui s'accumulent et de l'argent roi.

■ À PARTIR DE 8 ANS

Réservez dès maintenant vos places **GRATUITEMENT** sur le site de la MEL / Belles Sorties :

<https://mesdemarches.lillemetropole.fr/belles-sorties/>



Voiries et aménagement de la commune

TRAVAUX DE VOIRIE TERMINÉS

- Les travaux **Noréade** concernant le remplacement des canalisations se sont terminés dans les délais annoncés (initialement prévus pour une durée de 5 mois, ils ont débuté en février pour s'achever en juin).
- **Rue de Tournai-Rue de Saint Amand** : réparations importantes effectuées en septembre à la suite de faïençages conséquents.

De multiples interventions des Élus, du PCS et des services municipaux ont été nécessaires ces derniers mois pour faire face à des incivilités sur différents chantiers sur le domaine public routier, tel que par exemple celui de Noréade pour la rénovation du réseau d'eau potable de la **rue de la Mairie**. Les arrêtés de circulation sont émis dans le cadre des pouvoirs de police du Maire afin de garantir la sécurité de tous les usagers et riverains du domaine public routier.

TRAVAUX DE VOIRIE À VENIR

- **Rue de la Mairie** : la reconstruction (entre la rue du bicentenaire et la rue Jules Verne) ou construction (zone Malterie) de trottoirs et l'aménagement du parking entre l'avenue d'Ogimont et le clos de la roseraie sont prévus au premier semestre 2025,
- **Rue du Moulin** : la requalification de l'espace public et des travaux d'enfouissement du réseau d'éclairage public par la ville sont prévus au premier semestre 2025,
- **Rue du Château** : création d'une zone de rencontre - Travaux prévus entre le dernier semestre 2024 et le 1^{er} semestre 2025,
- **Aménagement du parking rue de la Mairie** (entre l'avenue d'Ogimont et le chemin du muguet) courant 2025.

SÉCURISATION PIÉTONS

Un marquage au sol et la pose de mobilier urbain de protection ont été réalisés par la MEL pour sécuriser le passage piéton situé **face au 31 rue de Willems**. Cette sécurisation sera renforcée via la pose de potelets par la ville.



LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

À la suite de la mobilisation des services municipaux, la commune de Baisieux a été reconnue en état de catastrophe naturelle au titre des inondations et coulées de boue du 01/08/2024 (arrêté au JO du 28/09/2024).

En prévention des inondations, la MEL adapte sa technique de **fauchage au niveau des fossés de la rue de Saint-Amand** via l'aspiration des résidus de fauchage.



Réalisation du faucardement (fauchage de végétaux aquatiques) du Riez-Simon par les prestataires de la MEL.

CIMETIÈRES

La clôture du cimetière de Baisieux-Sin sera remplacée d'ici fin 2024. L'engazonnement des allées se poursuivra en 2025.

Nous rappelons que l'entretien des tombes est à la charge des familles. Le service Espaces Verts de la Ville intervient régulièrement pour le désherbage manuel des allées (cimetières sans pesticides, en cohérence avec la loi Labbé).



AMÉNAGEMENTS SUR LA COMMUNE

Installation de bancs au niveau de l'espace vert situé au carrefour des **rues Debussy-Gounod-Écoles** obtenus suite à l'élagage d'un arbre mort dans le parc de la Mairie.



Déploiement des Points d'Apport Volontaire (PAV) pour le verre : c'est au tour de Baisieux

Afin de mieux trier et de réduire les déplacements des camions benne, la MEL a l'obligation de mettre en place des PAV pour le verre sur tout son territoire.

Les PAV sont accessibles pour déposer les emballages en verre pendant les horaires définis par l'arrêté municipal en date du 9 octobre 2024 (voir article concernant l'arrêté communal « Bruit »). Chaque PAV permet de desservir environ 450 habitants et l'implantation est faite de telle sorte que la majorité des habitants puissent en disposer d'un à moins de 350 m de chez eux.

Après la plupart des communes environnantes, c'est au tour de Baisieux d'accueillir les PAV à partir de décembre 2024. **Dès qu'ils seront opérationnels, il ne sera plus possible de déposer les emballages en verre dans la poubelle jaune**, il faudra se rendre au PAV le plus proche de chez soi, comme c'est déjà le cas pour plus de 90 % de la population française.

Une douzaine de PAV sera déployée sur le territoire basilien. Leurs implantations sont en cours de validation auprès de la MEL et ont été déterminées dans des espaces facilement accessibles, avec des possibilités de stationnement à proximité, afin de limiter au mieux les éventuelles gênes.

Le plan d'implantation sera communiqué, dès son approbation, sur le site de la Mairie.



Si vous connaissez des personnes âgées et/ou à mobilité réduite autour de vous, nous vous remercions de faire preuve de solidarité et de leur proposer votre aide. Si vous êtes dans l'impossibilité de vous rendre à un PAV et que personne ne peut vous aider, vous pouvez contacter la mairie pour qu'ensemble nous puissions trouver une solution.

Les PAV ont une insonorisation renforcée et une sonde de remplissage

pour optimiser la collecte. Nous remercions l'ensemble des habitants de la commune de respecter ces nouvelles consignes de tri, les horaires de dépôt des emballages en verre et la propreté des lieux pour le bien-être de tous. Les dépôts sauvages aux abords des points d'apport volontaire, tout comme sur l'ensemble du territoire communal **sont verbalisables**.

Environnement

L'abandon de déchets dans la rue

C'est **135 €**
d'amende à régler dans les 45 jours

Au-delà de ce délai,
l'amende passe à **375 €**

Si vous ne payez toujours pas,
le juge peut fixer l'amende à **750 € maximum***

A savoir

* L'amende peut aller jusqu'à 1500 €, avec confiscation du véhicule, si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets.

Service-Public.fr

À noter : certaines bouteilles sont consignées et un point de collecte est disponible dans l'entrée de Carrefour.

World Clean Up Day

Vous avez été une vingtaine de Basiliens à contribuer au ramassage des déchets sur la commune, des habitués mais aussi de nouveaux participants. Une participation plus faible que lors des ramassages précédents mais le week-end riche en autres événements et l'absence de nos fidèles participants des Balades

basiliennes en séjour à ce moment-là en sont probablement la cause. Nous avons aussi eu la visite sur le stand de quelques personnes découvrant l'événement et qui sont repartis avec de petits cadeaux comme les cendriers de poche*. Il y en a encore de disponibles sur demande en Mairie.



* Le cendrier de poche est l'accessoire indispensable de tout fumeur pour le maintien de la propreté de nos rues.

Nouvel arrêté regroupant les règles de divagation et déjections

La commune disposait depuis 2016 d'un arrêté sur les déjections canines et depuis 2022 d'un arrêté sur les divagations. Ceux-ci sont maintenant regroupés au sein d'un même arrêté permanent (P 2024.010 d'octobre 2024) et les conditions de verbalisation ont été durcies pour prévenir les déjections sur l'espace public (obligation de présenter un moyen de ramassage).

Nous misons sur la pédagogie avec des événements de sensibilisation qui auront lieu jusqu'à la fin de l'année. (Par la suite, des verbalisations seront mises en place). Le premier a eu lieu le samedi 12 octobre. Des membres du Conseil Municipal des Jeunes, accompagnés d'Élus, se sont promenés dans la commune pour aller échanger avec les propriétaires de chiens. La plupart des personnes rencontrées étaient munies de sacs et ont accueilli de façon positive la démarche.

POUR RÉSUMER :

DIVAGATIONS

- Un chien est considéré en divagation s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou s'il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres.
- Un chat est considéré comme en état de divagation s'il est trouvé à plus de deux cents mètres des habitations, ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui se trouve sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

Une contravention de 1^{re} classe d'un montant de 38 € (hors frais imprévus comme la fourrière etc.) pourra être dressée (150 € si l'animal est de 1^{re} ou 2^e catégorie) en cas de non respect de ces règles.



DÉJECTIONS

- Les maîtres, propriétaires ou gardiens d'animaux sont tenus de se munir systématiquement des moyens nécessaires au ramassage des déjections de leur animal. Ils devront présenter ces moyens à tout contrôle éventuel dès qu'ils empruntent le domaine public. Le non-respect de ces dispositions pourra entraîner une contravention d'un montant de 35 € (70 € en cas de récidive).
- En cas de déjection de l'animal sur les trottoirs ou autre lieu public, ramasser immédiatement les déjections, les mettre dans la poubelle la plus proche ou les emmener.

Une contravention d'un montant de 70 € sera dressée en cas d'abandon de déjections ou de sac avec déjection sur le domaine public (150 € en cas de récidive).

Campagnes de stérilisation des chats errants



Nous sommes de plus en plus confrontés à des situations de prolifération de chats, principalement dues à des abandons, et à un nombre insuffisant de chats domestiques stérilisés.

Des campagnes de stérilisation et d'identification des chats sauvages errants ont été relancées dans différents quartiers de la commune. Seules les personnes dûment identifiées sont autorisées à nourrir ces chats, dits « chats libres ». Nous demandons à tous les autres de ne pas nourrir les chats errants car nourrir des chats errants non stérilisés accentue la

reproduction (abondance de nourriture = conditions propices à la reproduction).

Nous recherchons également des bénévoles pour nous aider dans le piégeage, ainsi que des familles d'accueil pour les chatons (convention avec l'école du chat).

Arrêté sur la réglementation du bruit relatif aux travaux de bricolage et de jardinage

Dans un souci du respect de la tranquillité de chacun, un nouvel arrêté permanent (P 2024.009 d'octobre 2024) a été établi pour réglementer les plages horaires des activités de bricolage et de jardinage pouvant entraîner des gênes pour le voisinage.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide de tondeuse ou autres engins électriques ou thermiques ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Tolérés les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Les exploitants agricoles ne sont pas concernés par le présent arrêté.



La boîte aux lettres du Père Noël

Elle sera installée face au centre socioculturel d'Ogimont et recevra le courrier des enfants du samedi 30 novembre au vendredi 13 décembre inclus. Une réponse du Père Noël sera distribuée avant Noël pour chaque courrier déposé dans cette période portant le prénom, le nom de l'enfant et une adresse basilienne.

Inscription au concours des maisons décorées

Vous pouvez vous inscrire au concours des maisons décorées jusqu'au 8 décembre via le formulaire en ligne*, le jury passera entre le 14 et le 28 décembre 2024 et le vote du public (optionnel) via Facebook se fera du 21 décembre 2024 au 4 janvier 2025. Remise des prix le samedi 18 janvier à 10h. *<https://www.mairie-baisieux.fr/magiedenoel>

LE SAMEDI 14 DÉCEMBRE DE 14H À 16H

Pour les enfants : réalisation de décorations de Noël lors du marché de Noël



Les enfants pourront venir réaliser une décoration de Noël de 14h à 16h et participer au concours des meilleures décorations. Plus d'informations sur le site de la Mairie : <https://www.mairie-baisieux.fr/magiedenoel>

Vivre à Baisieux

Initiée par les comités de quartier et organisée par la Mairie, la journée « Vivre à Baisieux », le 10 novembre dernier, fut une invitation à découvrir les talents locaux.

À travers des stands, les professionnels de Baisieux se sont dévoilés, offrant aux habitants une fenêtre sur l'économie locale, l'occasion d'établir des liens, d'inspirer et de s'enrichir mutuellement.

Ce fut un après-midi de partage et d'apprentissage, marquant l'engagement de notre commune envers la valorisation des métiers et des initiatives locales. L'occasion d'explorer ensemble, la diversité et la richesse du tissu économique de Baisieux. Un moment clé pour renforcer notre sentiment d'appartenance à notre commune de Baisieux !

MERCI AUX ACTEURS PRÉSENTS :

BIEN-ÊTRE Christine DEBUE-TETU, *Reiki, hypnose, magnétisme* / Élodie HIDOUX, *Praticienne en énergie* **BIEN-ÊTRE ANIMAL** LA MAIN A LA PATTE, Nathalie CABUS, *Pet sitting, taxi animalier & prévention* **SANTÉ** Karine LEROY VINCENT, *Naturopathe* / Hélène LAURENT, *Infirmière* / AUDITION CONSEIL **INDUSTRIE** TISSAGE DE BAISIEUX, *Tissage de textiles* / SOMMER

NEEDLEPUNCH, *Fabricant de revêtements de sol* **DOUANES - ENSEIGNEMENT** ÉCOLE Paul-Émile VICTOR **SERVICES** CLÉSENS COACHING, Céline FONDEUR, *Formatrice et coach professionnelle* / BOOST FORMATION, Philippe BAGEIN, *Formateur* / O2, *Service à la personne* / MAIRIE DE BAISIEUX **ARTISANS** DEUX MAINS LA TERRE, Catherine OCQUET, *Céramiste* / Marc ZOMMER *Photographe* **COMMERCES** LAVERIE DE BAISIEUX / UMAMIE, *Boulangerie-pâtisserie*

BIENVENUE À...

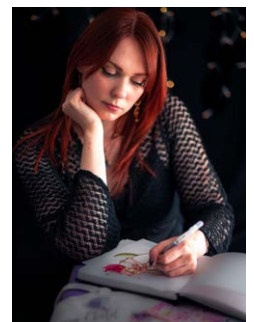
Lapilune Studio

Lapilune Studio, un univers magique et coloré débarque à Baisieux !

Après avoir passé son diplôme en 2018 et expérimenté le métier de graphiste en entreprise pendant 6 ans, Aline Callebert a décidé de créer sa propre entreprise créative en 2024.

Graphiste illustratrice freelance, Aline vous propose une grande diversité de prestations graphiques pour les professionnels et les particuliers ainsi qu'une boutique en ligne (créations graphiques et illustrations sous forme d'imprimés ou de produits dérivés disponibles également lors de marchés de créateurs locaux)

lapilune.studio@gmail.com
www.lapilunestudio.com
Réseaux sociaux :
@lapilune_studio
(Facebook, Instagram & Tiktok)



Marie Lauwers

Pédicure Podologue installée depuis début août 2024
au 2D avenue Colombier à Baisieux (ZA St Calixte)

Contact : 06 42 69 07 54

ZOOM

Centre de loisirs d'Automne

Pour cette nouvelle année scolaire 2024-2025, zoom sur les animateurs et animatrices qui encadrent les enfants, de la toute petite section aux collégiens.



Ils et elles sont souvent diplômé(e)s ou stagiaires, tous créatifs, motivé(e)s, et majoritairement de Baisieux.

Savez-vous que cette équipe, encadrée par Théo et Geoffrey, consacre le samedi qui précède le début du centre à transformer une partie de l'école PEV en fonction du thème retenu ? Décors

récupérés, créés, déguisements... Tout est prévu pour que les enfants soient... en vacances ! Cette fois-ci, dans la jungle.

Cette super équipe sera amenée à évoluer au fur et à mesure de cette année en lien avec les projets, les effectifs... Nous allons donc la suivre au fil du temps.



CMJ in Paris !

À l'approche de la fin du mandat du Conseil Municipal des Jeunes actuel, une visite guidée du Palais du Luxembourg, siège du Sénat, a été organisée mardi 22 octobre, les 13 jeunes étant accompagnés de leurs parents, d'Élus de la Commission Jeunesse et de Monsieur le Maire.

Après un pique-nique sous le soleil dans les jardins du Luxembourg, le groupe a été reçu et emmené par M. le Sénateur Dany Wattebled sur l'escalier d'Honneur, construit en 1800, et pour une partie de la visite. Puis la découverte des lieux s'est poursuivie par la salle des Conférences, s'étendant sur plus de 600 m². Ensuite ce fut la salle des Séances où siègent les Sénateurs lors des débats (ou Hémicycle en raison de sa forme), la Bibliothèque avec ses 20 000 livres, ainsi que la salle du livre d'or qui rassemble tout ce qui subsiste de la décoration d'origine du Palais.

Le CMJ a été enchanté de découvrir ce palais occupé par cette institution française, qui vote la loi et contrôle l'action du Gouvernement.



17 octobre 2024

Un pédibus pour aller à l'école

Le jeudi 17 octobre a été initié un pédibus dans le cadre du « challenge écomobilité scolaire ».

Le service jeunesse de la Mairie a ainsi proposé aux associations de parents d'élèves, d'organiser ou de participer à un pédibus. 3 voire 4 parcours pour rejoindre, soit l'École Paul-Émile Victor ou l'École Sacré Cœur, ont été prévus et signalés dans la ville par de jolies affiches colorées et des ballons de baudruche.

Certains trajets ont rencontré un franc succès : ensemble, des parents et enfants ont ainsi rejoint l'école à pied. Cela a été aussi l'occasion d'échanger entre parents et enfants. D'ailleurs, l'idée de reconduire cette action sans attendre un évènement particulier a été émise...

*Bravo à toutes et tous pour cette action
en faveur de la planète et nos enfants !*



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Élection du CMJ

Pour les jeunes, par les jeunes

Tu es Basilienne, Basilien : fais entendre ta voix ! Tu es scolarisé(e) en classe de CM1, CM2 ou 6^e et tu as des idées, des projets pour ta commune ! Prends la parole et deviens Conseiller Municipal des Jeunes !

Le CMJ, c'est 11 conseillers basiliens, garçons et filles en classe de CM1, CM2 et 6^e, élus pour 2 ans : vous pourrez ainsi prendre la parole et agir sur des domaines tels que la solidarité, l'environnement, la culture, le cadre de vie... avec les Élus référents.

Être élu(e) au Conseil Municipal des Jeunes, c'est :

- Proposer et mettre en œuvre des projets pour les jeunes, pour les habitants
- Découvrir l'engagement citoyen au service de tous
- S'investir dans la vie de la commune
- Être le porte-parole de sa génération
- Découvrir les institutions françaises

Coupon également disponible sur <https://www.mairie-baisieux.fr/CMJ>



ÉLECTION DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Présente-toi !

Complète le coupon ci-dessous et dépose-le en Mairie, accompagné d'une lettre de candidature **avant le vendredi 10 janvier 2025**.

Tu peux aussi transmettre ces éléments par e-mail : Communication@mairie-baisieux.fr

- **Le vote :** tous les élèves de CM1/CM2 et 6^{ème} sont invités à voter, qu'ils soient candidats ou non. Les élections se dérouleront en Salle des Mariages (Mairie) le **samedi 25 janvier 2025 de 13h30 à 17h**.

COUPON DE CANDIDATURE

NOM _____ Prénom _____

Âge _____ Classe _____

Adresse _____

E-mail / téléphone : _____

Ta LETTRE DE CANDIDATURE reprendra :

- une présentation de toi (2 à 4 lignes) avec tes centres d'intérêts, loisirs...
- pourquoi tu te présentes à l'élection (2 à 4 lignes) : tes motivations pour représenter les jeunes basiliens, ce que tu aimes/n'aimes pas dans la commune.

Tu peux y joindre une photo (facultatif)

AUTORISATION PARENTALE - J'autorise mon enfant à être candidat(e) à l'élection du Conseil Municipal des Jeunes et accepte l'utilisation à des fins non commerciales des photos prises pendant les activités liées à l'exercice de son mandat (magazine municipal, site internet & Facebook Mairie de Baisieux). Je note que le contenu de la lettre de candidature et la photo (si fournie) seront utilisés dans le cadre de la campagne électorale avec diffusion en ligne (site de la Mairie, Facebook...)

Nom, Prénom du représentant légal :

Date et signature

RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance accueille les assistantes maternelles lors d'ateliers d'éveil tout au long de l'année !

La rentrée s'est très bien passée. Les propositions ludiques sont adaptées en fonction de l'âge et des besoins des enfants accueillis. Marie tient également des permanences en semaine pour vos questions sur les différents modes de garde de Baisieux, parents comme professionnels. N'hésitez pas à prendre contact !



Relais Petite Enfance
GUICHET UNIQUE

LE POINT D'INFORMATION
SUR LES DIFFÉRENTS MODES D'ACCUEIL
DES JEUNES ENFANTS DE 0 À 6 ANS

relaisenfancebaisieux@babelou.com
06 20 88 70 78 | 300 rue Paul Emile Victor
Permanences téléphoniques et physiques (sur rdv pour tous)
Lundi et vendredi après-midi de 13h30 à 16h30
Mercredi de 8h30 à 16h30
Animations d'éveil (sur inscription réservées aux assistants maternels)
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 11h

Crecharam
Relais Petite Enfance
Baisieux

ÉCOLE PAUL-ÉMILE VICTOR

Célébration de la libération de Baisieux

Les élèves de CM des écoles de Baisieux ont travaillé à enrichir l'exposition prévue par la municipalité lors des **célébrations de la libération de Baisieux**. Les enfants ont fait des recherches sur les grandes figures locales, héros de l'époque. Ils ont agrémenté les affichages de dessins, ont écrit des textes et illustré des poésies. Ce travail leur a permis de s'approprier l'évènement et d'être partie prenante de cette fête pour ainsi perpétuer le devoir de mémoire.



La maternelle de PEV fait sa grande lessive !

« La Grande Lessive » est une manifestation artistique qui prend ici la forme d'une installation éphémère. C'est le fait d'agir ensemble en coopérant qui fait œuvre. Nous sommes, à la fois, semblables et singuliers. Pourquoi nos réalisations artistiques devraient-elles être identiques à celles de personnes différentes de nous ? « **La Grande Lessive** » du 17 octobre 2024 a offert l'occasion d'expérimenter le « pareil » et le « pas pareil ».



Ça coule de source

Les CP de Mme Bétrécourt, les CP/CE1 de Mme Berret et les CE1 de Mme Szymanska, ont bénéficié les 16 et 17 septembre de l'animation « **Ça coule de source** » proposée par la MEL sur le cycle de l'eau, ses différents états et les nombreuses qualités de l'eau du robinet. Boire de l'eau du robinet, ça coule de source bien sûr !



INSCRIPTIONS Pour les inscriptions au groupe scolaire Paul-Émile Victor, il vous suffit de prendre contact avec le service scolarité de la Mairie, M^{me} FRANCHOMME :
(03 76 45 02 92 / inscription.scolaire@mairie-baisieux.fr).
Les admissions s'effectuent ensuite avec la Directrice, M^{me} MERLIN :
(03 20 34 09 30 / ce.0590592y@ac-lille.fr).

ÉCOLES SACRÉ CŒUR & SAINT JEAN-BAPTISTE

Nos projets pédagogiques

Pour les élèves du Sacré Cœur, nous poursuivons pour la deuxième année sur le projet : **les élèves, citoyens du monde**.

Après avoir travaillé pendant une année autour des valeurs de partage, respect des autres etc., cette année, les élèves partiront découvrir le monde. Au programme : découverte des us et coutumes de différents pays, l'école et les fêtes dans le monde. De belles découvertes en perspective. Le projet s'est lancé avec un spectacle Planète Mômes !

À Saint Jean-Baptiste, cette année, les élèves découvriront **l'art de la musique** autour de thèmes bien précis : la voix, le corps, les instruments... Pour la première partie de l'année, les élèves prépareront une belle chorale pour les portes ouvertes et notre marché de Noël. Nous vous y attendrons nombreux le vendredi 13 décembre ! Nous prévoyons également plusieurs animations et spectacles pour venir rythmer notre année en musique !



Notre année pastorale

Les deux écoles ont entamé cette nouvelle année pastorale avec la célébration de début d'année. Nous avons eu la chance d'accueillir notre nouveau prêtre, le Père Antoine ADAM qui est venu coanimer nos célébrations en présence des parents.

Tout un parcours est proposé dans les classes autour de l'année « Au cœur du monde pour un monde de cœur ». Les élèves découvriront comme ils sont précieux pour chacun de nous !

Le sport à l'école

Les élèves de l'école Saint Jean-Baptiste démarrent leur année sportive avec les associations de la ville : badminton, tennis de table, puis un intervenant extérieur en judo et enfin des séances à la piscine.

À Sacré Cœur, c'est Tanguy, notre intervenant sportif qui anime les séances à l'école. Tout au long de l'année : athlétisme, sport collectif, course d'orientation, ateliers cirque.

Dans nos écoles, le sport a toute sa place.



INSCRIPTIONS Envie de rejoindre une des deux écoles privées de Baisieux ? Rien de plus simple. Prenez contact avec M^{me} FLAHOU dès maintenant : École St Jean-Baptiste : direction@ecole-sjb.fr
École Sacré Cœur : direction@sacrecoeurbaisieux.fr En attendant, visitez les sites internet et parcourez les pages Facebook pour découvrir nos deux belles écoles !

Photos des écoles - Année scolaire 2024-2025

ÉCOLE PAUL-ÉMILE VICTOR



ÉCOLE SAINT JEAN-BAPTISTE



ÉCOLE SACRÉ CŒUR



APEL ÉCOLE ST JEAN-BAPTISTE



L'équipe de l'APEL de l'École Saint Jean-Baptiste s'est renforcée, lors de l'Assemblée Générale du 27/09/2024. Désormais, nous comptons 11 membres. Quatre nouvelles mamans, très motivées, ont rejoint l'équipe sortante réélue.

L'APEL contribue non seulement au débat éducatif mais anime aussi la vie de l'établissement en organisant les fêtes qui ponctuent l'année scolaire (goûter et spectacle St Nicolas, journée sportive en famille, boum de fin d'année des CM2 et kermesse).

Cette année, l'APEL a reconduit ses actions du mois d'octobre : la balade contée aux allumoirs et l'opération pizzas, juste avant les vacances.

N'oubliez pas notre prochain rendez-vous avec le marché de Noël, le 13 décembre, qui se déroulera à l'école, en même temps que les portes ouvertes.

Pour ne rien rater, suivez-nous sur Facebook !

AMICALE PAUL-ÉMILE VICTOR



Forte de son équipe surmotivée et de l'implication toujours au top des parents d'élèves, l'Amicale Paul-Émile Victor redémarre l'année sur les chapeaux de roues ! Notre ambition est de proposer de nouvelles animations, et d'augmenter notre contribution financière aux activités scolaires (6 000 € en 2023/2024).

Notre programme, après la Soirée des Familles et la Soirée Halloween en octobre :

- Vente de pizzas en novembre
- Marché de Noël, spectacle et goûter de Noël en décembre
- Vente de galettes des rois en janvier
- Préparation et vente de cakes en février
- Co-organisation du Carnaval et de la chasse aux œufs en mars
- Événement festif le 26 avril
- Fête de l'école le 21 juin, suivie du barbecue de l'Amicale

L'Amicale PEV, c'est surtout un maximum de bonne humeur, de rires et de partages pour ses bénévoles !

APEL ÉCOLE SACRÉ CŒUR



L'année redémarre pour l'APEL du Sacré Cœur ! Le 3 octobre, notre Assemblée Générale a réuni une trentaine de parents. Nous en avons profité pour remercier les membres sortants du Conseil d'Administration pour leur engagement, ayant permis de réaliser de nombreux projets enrichissants pour nos enfants.

L'association joue un rôle essentiel dans la vie de l'école, participant à 50 % aux activités pédagogiques, comme les spectacles de Planète Mômes en ce début d'année.

Mais l'APEL, c'est aussi un lieu de convivialité et de partage entre familles et équipe éducative. Ensemble, nous co-animeons des événements forts : Noël, la fête des familles, et celle de l'école.

La nouvelle équipe du CA est prête à s'investir avec enthousiasme !

Courir et Marcher à Baisieux

Le samedi 7 décembre à partir de 16h, **Courir et Marcher à Baisieux** organise son 1^{er} Loto. Des parties enfants et des parties adultes seront au programme avec de nombreux lots. Petite restauration sur place. Venez nombreux !

Badminton Club de Baisieux

Le **Badminton Club de Baisieux** vous présente deux événements phares pour la fin de l'année 2024. Le 22 novembre, place à la convivialité avec notre tournoi de belote. Que vous soyez amateur ou confirmé, ce tournoi promet des moments de partage et de bonne humeur pour tous les participants.

Le 29 novembre, nous organisons un tournoi solidaire pour le Téléthon en collaboration avec le club de tennis de table. Le format est unique : un match de badminton suivi d'un match de ping-pong en double. Une occasion idéale de s'amuser tout en soutenant une belle cause, alors n'hésitez pas à venir participer ou encourager les joueurs !

Pauline Gilot
Présidente Badminton Club
Baisieux
Tél. 06 05 43 35 15



Bleu... Blanc... Rouge... !

Les adhérents de l'association la « **Couture Basilienne** » sont fiers et honorés d'avoir pu contribuer à l'organisation et à la réussite des festivités organisées autour des 80 ans de la libération de Baisieux, le 21 septembre dernier.

Nous avons pu découvrir les jolies tenues confectionnées par les couturières : jupes bleues et rouges à pois blancs, foulards assortis et cocardes.

Merci aux conseillères municipales qui ont porté ces vêtements tout au long du week-end et ont mis en valeur ces réalisations.

Du tissu, du fil, des couleurs et des bonnes volontés... des photos souvenir, la joie de partager, un instant de souvenir et de liberté.

Rendez-vous pour découvrir les prochaines réalisations lors du Téléthon et du Marché de Noël.

*Christelle Laine,
Présidente et les membres du Bureau*



Téléthon

Le Téléthon se déroule cette année du vendredi 29 au samedi 30 novembre 2024.

Nous avons sollicité l'ensemble des associations, écoles, municipalité et particuliers bénévoles.

Les activités Téléthon ont commencé plus tôt cette année. Le 8 septembre l'association « Balades basiliennes », avec le soutien de l'association « Histoire et Généalogie », a organisé une sortie sur les anciens commerces de Baisieux.

Les activités Téléthon à venir où nous vous invitons à y participer sont :

- Du 29 au 30 novembre les activités se dérouleront Espace Villeret et au complexe sportif Suzanne Régnier à Baisieux. Vous retrouverez toutes les actions menées dans le dépliant qui sera distribué prochainement.

MMA Baisieux

Le **MMA Baisieux** prend un autre virage en passant du statut « loisirs » au statut « compétition ». Pour ce faire, une détection a eu lieu afin de sélectionner les futurs compétiteurs du club.

Aussi, l'association souhaite que le projet soit commun et ce sont donc maintenant 5 cours dont 2 le midi qui sont proposés avec deux cours obligatoires pour les nouveaux adhérents !

Une séance d'essai gratuite

Lundi 12h-13h30

& 20h30-22h

Mardi 20h45-22h

Mercredi 12h-13h30

Samedi 18h-19h30

Sportifs confirmés

acceptés

www.mmabaisieux.fr



Balades basiliennes

La course du chicon est un grand événement basilien. Pour permettre à ceux qui ne sont pas intéressés par la course, mais qui souhaitent avoir une activité physique ce jour-là, étaient proposés, depuis de nombreuses années, des parcours de marche.

Depuis sa création, l'association **Balades Basiliennes** a repris ce flambeau en proposant 2 parcours de randonnées (7 et 14 km) et 2 parcours de marche nordique. Selon la météo 400 à 600 personnes y participent, ce qui montre l'intérêt de la population pour cet événement. Le 27 octobre, nous n'avons pu, à regret, proposer ces marches en raison de difficultés techniques (salle non adaptée à nos besoins). Nous nous excusons auprès de tous ceux que cette absence a déçus et nous mettrons tout en œuvre pour revenir en 2025.



Hommage à notre poilu, notre soldat inconnu

*Cher « Poilu », toi qui veilles sur nous,
Assure à notre pays la paix,
Tant de fois suppliée à genoux.*

*Toi qui, du haut de tes 4 mètres,
veillais sous le regard de notre sainte mère église,
sur tes camarades enfouis à tes pieds.
Tu t'es retrouvé à terre comme un pauvre hère,
là-bas au ras du sol on ne te voyait pas...
Les voitures cachaient ce visage apeuré.
Une stèle de briques rouges rehaussait
ce tronc si bien décoré,
enfin Saint Martin tu apercevais !*

*Si loin de nous, on t'oubliait.
dans nos commémorations, nos discours,
Ta place n'était pas là,
Entouré de carcasses mobiles,
De visages sans nom !
Un sursaut de sagesse de compréhension,
Et te voilà parmi les tiens en bonne place,
sur un piédestal de pierre bleue.
Face au mémorial,
ton regard vers la liste de tes camarades
« Morts pour la France »,
En dit long sur ce que tu as vécu.
Cher « Poilu », toi qui veilles sur nous,
Assure à notre pays la paix,
Tant de fois suppliée à genoux.*

*Daniel Cotteret
Président de l'association UNC Baisieux*



Baisieux Tennis de Table

Un début d'année prometteur pour le **Baisieux Tennis de Table**. Après des Jeux Olympiques mémorables pour les frères Lebrun, c'est au tour du BTT de briller. Le club connaît un excellent début de saison 2024. Sous la conduite de nos entraîneurs diplômés, Alexandre et Quentin, les séances pour jeunes, retraités, loisirs et compétiteurs affichent presque complet. Notre club se rapproche des 200 licenciés, un record !

Nous sommes également ravis d'organiser un Tournoi au profit du Téléthon le vendredi 29 novembre en partenariat avec le club de badminton. Cet événement sera ouvert à tous et sous le signe de la convivialité. Vous pourrez vous y restaurer et profiter d'une bonne soirée entre amis ou en famille. On vous attend nombreux !

Soufflé N'est Pas Joué !

Forte cette saison de 90 adhérents (enfants et adultes), **Soufflé N'est Pas Joué !** (SNPJ) a créé deux ateliers théâtre supplémentaires pour répondre à une demande toujours plus importante. Notre festival de théâtre « Roll en scène » a été couronné de succès avec 3 spectacles adultes de grande qualité : « Conversations après un enterrement » de Y. Reza, mis en scène par Gwen Przydatek ; « Les Fous d'Feydeau », une création originale imaginée et dirigée par Ludivine Dambach ; Et en clôture, un spectacle déjanté « On improvisera ! » mené par un Nicolas Debette survolté ! Tous nos ateliers ont à présent repris avec des jeux, des exercices... et la recherche d'un futur spectacle ! Nous vous donnons rendez-vous fin mai et mi-juin 2025 pour découvrir ce "fabulous" programme !



Baisieux Arts Martiaux

Après bientôt 40 ans d'existence, le **Baisieux Arts Martiaux** continue d'évoluer. Pour cette saison 2024/2025, le club s'est paré d'un nouveau logo et d'un tout nouveau site Internet : <https://baisieuxartsmartiaux.fr> Une chose reste inchangée : notre équipe toujours prête à vous accueillir avec plaisir sur les tatamis ! Septembre est passé, mais vous pouvez toujours venir nous retrouver au dojo, les séances d'essais sont toujours possibles dans chaque discipline : Aikido, Aikitaïso, Karaté shotokhan et Tai-Jitsu. À bientôt sur les tatamis !



Baisieux Passionnément

MAJORITÉ MUNICIPALE

Chères Basiliennes, chers Basiliens,

Subventions aux associations : une opposition qui étonne

Nous vous invitons à consulter les pages 468 à 507 du compte rendu ou la vidéo du conseil municipal du 11 avril 2024, pour découvrir un épisode surprenant de la vie politique locale. Lors de cette session, l'opposition a voté contre les subventions aux associations, avançant pour seule justification que « si elles demandent, on devrait leur donner ». Une posture simpliste qui contraste avec le travail mené en commission, où les mêmes élus avaient pourtant voté favorablement.

Ce changement de position en conseil municipal interroge. Comment les associations locales, qui œuvrent au dynamisme de la ville, interpréteront-elles cette décision ? Pour rappel, en 2024, les subventions aux associations ont atteint un niveau record de 43 000 €, en hausse de 13,5 % par rapport à 2023. Il s'agit de la plus importante dotation jamais versée à Baisieux, un soutien crucial pour celles et ceux qui contribuent à l'épanouissement de la vie collective.

Finances de la commune : les mensonges de l'opposition

Les finances, sujet de tension avec l'opposition, font également l'objet de critiques répétées et d'allégations mensongères. Certaines affirmations vont jusqu'à remettre en question la transparence et la fiabilité des comptes publics. Cependant, les comptes de la ville sont accessibles à tous et, fait notable, nous avons sollicité en 2024 un audit de la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) pour évaluer la qualité de notre gestion comptable. Verdict : un Indice de Pilotage Comptable (IPC) de 100 % (!) attestant du strict respect de la réglementation et de la rigueur des pratiques financières de la collectivité.

Que dire de plus ? Si ce n'est que le comportement de l'opposition n'est que critique, dénigrement et que derrière ces attaques injustifiées, il y a bien peu d'idées et aucune proposition concrète.

Très décevant et tellement médiocre...

**L'équipe
Baisieux Passionnément**

Unis Pour Baisieux

OPPOSITION MUNICIPALE

« Au théâtre ce soir »

Chers amis Basiliennes et Basiliens,

Peut-être êtes-vous surpris de lire dans les comptes rendus des réunions de conseil municipal que notre groupe Unis Pour Baisieux quitte la séance lorsque tous les points à l'ordre du jour ont été étudiés et que vient le final des questions diverses.

Cette fin de conseil la majorité la joue sous le titre « séance des questions divers ». Le terme séance doit être pris dans le sens de séance théâtrale, dans laquelle des rôles ont été distribués.

Les adjoints posent une question au Maire sur un sujet évoqué dans nos bulletins d'information. Le Maire dans son rôle de metteur en scène répond dans de grandes tirades de justification. Le script énonce des arguments contrefaits mais surtout il est rempli d'attaques virulentes contre le groupe UNIS POUR BAISIEUX.

La pièce se joue souvent en 3 actes pendant lesquels les adjoints et le Maire récitent soit les questions soit les réponses. Leurs partitions sont bien verrouillées, comme l'est notre possibilité de répondre, puisqu'on nous interdit de reprendre la parole à la fin de leur sketch.

C'est ça la démocratie à Baisieux

Notre seule « réponse possible » et notre seul « moyen de marquer le coup » c'est de quitter la salle de réunion ou plus exactement la salle de spectacle !

Il faut croire que nos bulletins d'informations (payés de nos propres deniers) vous informent de vérités difficilement acceptables par la majorité municipale.

Surtout, chers amis Basiliennes et Basiliens, continuez à les lire attentivement

Amitiés

Francis Delrue et les membres d'UPB

MARCHÉ DE NOËL

LES 14 ET 15 DÉCEMBRE 2024

SAMEDI DE 14H À 19H - DIMANCHE DE 14H À 18H

Espace
Jacques Villeret
Centre socio-culturel
d'Ogimont



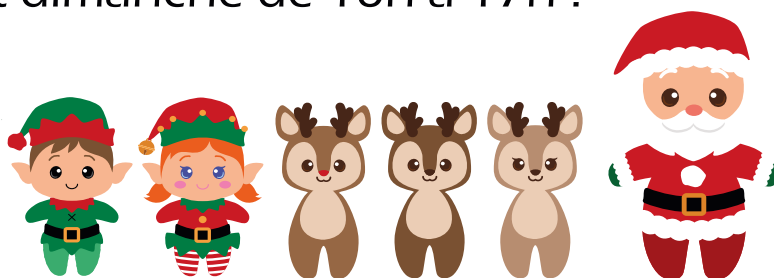
<https://www.mairie-baisieux.fr/marchedenoel>



Animations pour les enfants :

Samedi de 14h à 16h : atelier création de décos de Noël – concours et lots à gagner !

Mais aussi la participation du **Père Noël**, samedi et dimanche de 16h à 17h !



Associations basiliennes, amicales de parents d'élèves, artisans, commerçants... vous présenteront leurs plus belles idées cadeaux/décos et vous régaleront de vin et chocolats chauds, gaufres, crêpes et de bien d'autres surprises!

Venez les rencontrer !